

N°148 • JANVIER 2020



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



ICI, DEUX CŒURS BATTENT POUR LA MÊME COMMUNE



LE PONT DES ÉCOUILLES



	MOT DU MAIRE	3
	CONSEILS MUNICIPAUX	4
	VIE COMMUNALE	8
	CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	9
	ÉTAT CIVIL	11
	TRAVAUX	12
	URBANISME	15
	VIE SOCIALE	16
	ENVIRONNEMENT	17
	VIE SCOLAIRE	18
	VIE ASSOCIATIVE	20
	CULTURE	21
	DINAN AGGLOMÉRATION	22
	PATRIMOINE	23
	RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	24

Bulletin Municipal

Directeur de la Publication :
M. J-P. Leroy, Maire
Conception/réalisation :
Eole Communication / Impression : HPI
Dépôt légal : Janvier 2020



17 janvier 2020

Voeux au personnel communal, avec les médaillés mis à l'honneur. De gauche à droite : Jean-Paul Leroy, Hubert Josselin, Marion Bontemps (DGS), Florence Cabon, Martine Mahé et Corinne Lerazavet



18 janvier 2020

Le Trophée des Sports. De gauche à droite Laurent Progéas - hand-ball, Serge Chevalier, André Brieuç - randonnée, Jean-Paul Leroy, Vincent Dejoie - football, Serge Lebreton - tir à l'arc.



11 janvier 2020

Cérémonie des voeux du Maire, Président du CCAS, à l'Epahd

10 janvier 2020

Cérémonie des voeux du Maire à la population

LE MOT DU MAIRE

Les chiffres qui officialisent les populations au 1^{er} janvier 2017 viennent d'être dévoilés par l'INSEE.

A Pleslin Trigavou, la population municipale est de 3 627 habitants. Vous trouverez en page 10 les courbes de l'évolution depuis 1968, de la démographie et du nombre de logements.

La progression régulière du nombre d'habitants d'environ 1,3 % par an est depuis plus de 50 ans, la conséquence d'une politique volontariste d'urbanisation raisonnée de notre territoire communal.

Cette politique va se poursuivre dans le cadre du nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat (PLUiH) qui sera approuvé ce mois-ci par la Communauté d'Agglomération, désormais seule compétente en la matière. Concernant ce PLUiH, je rappelle qu'il a été conçu en respectant la loi d'aujourd'hui qui limite strictement la consommation foncière, générant des déceptions de quelques propriétaires, qui ont pu néanmoins s'exprimer lors de l'enquête publique.

A noter que ce PLUiH permet d'envisager une population d'environ 4 200 habitants en 2032 !

Aujourd'hui, nous sommes démographiquement la quatrième commune du Pays de Dinan.

Alors quelle que soit l'équipe municipale qui sera élue en mars, elle aura à poursuivre une politique rationnelle d'équipements en rapport avec l'importance de notre population.

Mais pour ce dernier éditorial de la mandature 2014-2020, je veux seulement rappeler combien elle a été riche en matière d'équipements de notre commune.

En particulier, la suppression de la friche de la Ville au Comte nous a permis d'engager la redynamisation du bourg de Pleslin, à commencer par la construction d'un commerce multi-services ! La restructuration et l'agrandissement de nos bâtiments, tels la salle des sports et le Groupe Scolaire Georges Hervé. Chaque année des travaux routiers importants ont été réalisés assurant la bonne qualité du réseau de desserte de nos villages. La sécurité routière a été très sensiblement améliorée par

la création de trottoirs, de plateaux ralentisseurs...Les nouvelles voies douces de la Rougerais à Beauséjour, de la Bigotière à Bel Air, le chemin des Longues Raies et la réhabilitation du cheminement entre nos deux bourgs contribuent à sécuriser piétons et cyclistes.

La transition écologique et énergétique s'est poursuivie notamment dans les restaurants scolaires avec l'augmentation progressive de la part des produits Bio, locaux, de saison, et la mise en place d'un plan d'actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Cet éditorial est mon dernier en tant que Maire de Pleslin Trigavou !

Vous connaissez mon parcours ; je veux simplement vous dire l'honneur que j'ai eu à exercer cette fonction au service de notre belle commune Pleslin Trigavou. Je remercie l'ensemble de mes collègues élus, les services municipaux qui m'ont épaulé au cours de ces années et bien sûr vous Pleslinois Trigavous.

Avec Marie-Françoise HAMON mon adjointe déléguée qui a choisi d'arrêter après 37 ans de vie municipale, avec le Conseil Municipal, nous vous offrons nos meilleurs voeux de bonheur et de santé à chacune et chacun d'entre vous.

Jean Paul LEROY

Maire de Pleslin Trigavou



CONSEIL DU 28/10/2019

En préambule, le maire a sensibilisé les conseillers sur le référendum d'initiative partagé ouvert aux électeurs du 13 juin 2019 au 13 mars 2020. Pour rappel, ce référendum permet aux personnes qui le souhaitent de se prononcer sur le maintien ou non du caractère de service public national des aéroports de Paris. Un agent administratif de la mairie de Pleslin Trigavou est en mesure d'accueillir les votants du canton et d'enregistrer leur vote sur la plateforme internet ouverte à cette occasion.

1- Médiathèque : Validation de l'Avant-Projet Définitif (APD) et demande de subventions DRAC et DSIL

L'Avant-Projet Définitif de la médiathèque est présenté par l'architecte Xavier Pageot maître d'œuvre de l'opération. Les éléments de budget et de calendrier sont les suivants :

	STADE PROGRAMME	STADE APD
Estimation Travaux	1 070 000.00 € HT	1 169 000.00 € HT
Estimation Opération globale	1 377 000.00 € HT	1 502 387.50 € HT

• Coût des travaux de rénovation/extension

Pour rappel, entre le programme et l'APD, le Conseil Municipal sur proposition de M. le Maire a validé l'aménagement d'une salle culturelle de 80 m² au 2ème étage de l'ancien presbytère non prévue au programme. M. Pageot précise que cette salle reviendra à 1 000 € HT le m² là où une construction neuve aurait coûté le double à la commune.

• Calendrier prévisionnel

ÉCHÉANCES	DATE
Validation A.P.S.	12 juillet 2019
Remise A.P.D.	4 octobre 2019 à 9h30
Validation A.P.D.	11 octobre 2019
Dépôt Permis de Construire	24 octobre 2019
PRO / D.C.E. / EXE / QUANT	Début novembre 2019
Appel d'offres travaux.	Mi-novembre 2019
Remise des offres	Début janvier 2019
Analyse des offres	Mi-janvier 2020
Choix des entreprises	Fin janvier 2020
Notification.	Début février 2020
Début des travaux	Mars 2020
Fin des travaux	Mars 2021

• Demande de subvention

Pour rappel, cette opération fait partie du projet de redynamisation du centre bourg et a reçu, à ce titre, un financement exceptionnel de l'Etat de 258 680 €.

Une demande de subvention sera aussi adressée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles dans la mesure où le projet de Pleslin Trigavou respecte les critères pour une commune de plus de 3 500 habitants, à savoir :

- Surface minimale de 0,07 m² par habitant soit environ 250 m²
 - 1 Temps Complet pour 2 000 habitants et 50% mini d'emplois qualifiés de catégorie A ou B (soit 1,8 TC pour Pleslin Trigavou)
 - 2 €/ an d'achat par habitant et un fonds de base de 1,5 livre / hab + 23 abonnements + documents sonores, vidéos, CD Rom
- En 2019, le taux de financement était de 60 %.

La DRAC finance également les acquisitions de mobilier et l'informatisation des médiathèques et accompagne financièrement les collectivités pendant 5 ans sur les frais de personnel induits par l'augmentation des horaires d'ouverture au public. Les demandes de subvention auprès de la DRAC pour l'informatisation de la médiathèque et l'équipement (mobilier et matériel) accompagnant la construction, la rénovation, la restructuration, la mise en accessibilité ou l'extension d'une bibliothèque de lecture publique seront déposés dans le courant de l'année 2020, ainsi que la demande de participation aux frais engendrés par l'extension des horaires.

DÉPENSES	MONTANT € HT
ETUDES PREALABLES	
Mission de programmation	24 110.10 € HT
Indemnisation des esquisses	6 000.00 € HT
Maîtrise d'œuvre	124 440.00 € HT
Etudes, plan topo, CT, SPS	12 837.50 € HT
Publicité, dommage ouvrage	12 000.00 € HT
TRAVAUX	
Construction et abords	1 178 500.00 € HT
Option/variante	34 000.00 € HT
1% artistique	10 000.00 € HT
AMENAGEMENT	
Mobilier	83 000.00 € HT
Matériel informatique	15 000.00 € HT
Ouvrages	10 000.00 € HT
TOTAL	1 511 887.50 € HT

RECETTES	MONTANT € H.T	TAUX
AMI Redynamisation DSIL	258 680 .00 €	18.55 % des dépenses hors aménagement
DRAC construction/études	802 066.50 €	60 % des dépenses éligibles
DRAC Mobilier	49 800.00 €	60 %
DRAC informatisation	9 000.00 €	60 %
Autofinancement	392 341.00 €	25.95 % du coût global de l'opération
TOTAL	1 511 887.50 €	

2- Chemin des Longues Raies : présentation de l'Avant-Projet (AVP)

L'objectif premier de cette opération est de retravailler et structurer les accotements de cette voie de façon simple et esthétique pour améliorer les conditions de déplacements des piétons. L'Avant-Projet a été réalisé par le bureau d'études Urba'Réel, maître d'œuvre de cette opération et approuvé par les élus.

3- Point d'information : Lotissement communal de la ville Even, Réaménagement de la voie douce entre Pleslin et Trigavou, Eco quartier

• Lotissement communal de la ville Even

Après l'acquisition du terrain, la municipalité travaille actuellement avec l'ADAC, assistant à maîtrise d'ouvrage, à la réalisation d'un lotissement qualitatif d'environ 25 lots et 15 % minimum de logements sociaux. L'audition des candidats est prévue le 13 janvier.

• Réaménagement de la voie douce entre Pleslin et Trigavou

L'attribution du marché sera effectuée lors du conseil municipal du 5 décembre.

• Eco quartier

Le travail avance sur les questions relatives à l'acquisition d'un terrain complémentaire aux parcelles de la Ville au Comte pour étendre l'emprise du futur éco quartier. Les échanges avancent également avec les bailleurs sociaux du secteur pour anticiper sur le portage de l'opération par un aménageur.

Cette opération très sensible prendra du temps pour s'intégrer au mieux avec les autres éléments de centralité de Pleslin et être un élément important du processus de redynamisation du bourg

4- Conventions avec le cabinet EGUMOS pour finaliser les opérations d'acquisition ou aliénation de délaissés ou chemins

Le cabinet Eguimos a été missionné pour établir les différents documents nécessaires à la régularisation d'acquisitions ou aliénations de délaissés, chemins communaux ou chemins privés.

5- Acquisition de la parcelle 382 AS 126 située « rue de Ger-vily » pour cause d'alignement

Depuis de nombreuses années, la parcelle cadastrée 382 AS 126 fait partie du domaine communal, cependant au niveau du cadastre elle appartient toujours à un particulier.

Pour régulariser la situation, les élus décident d'acquérir la parcelle cadastrée 382 AS 126 d'une surface de 243 m² située en zone UB au prix d'1€ le m², soit un montant d'acquisition de 243 €. Les frais d'actes notariés seront supportés par la commune.

6- Dinan Agglomération :

• Mise en réseau des médiathèques/bibliothèques

Les élus valident l'adhésion de la commune de Pleslin Trigavou au réseau des bibliothèques-médiathèques de Dinan Agglomération, à compter du 1er janvier 2020 pour l'option 1 et 2 du réseau des bibliothèques-médiathèques de Dinan Agglomération.

• Convention pour la prestation de service voirie

Dinan Agglomération exerce la compétence « Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ;

création de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ». Néanmoins les communes souhaitent avoir la possibilité d'être acteurs de certaines prestations d'entretien des voies, notamment lorsque les impératifs d'efficacité commandent que l'intervention soit conduite au plus près du terrain. Une convention de gestion de trois ans pour les prestations suivantes, attachées à la compétence voirie a été approuvée et concerne :

- L'entretien programmé des écoulements d'eaux (curage des fossés)

- Les Interventions d'entretien diverses, ponctuelles, à caractère d'urgence, sur les écoulements d'eaux et sur les chaussées,
- L'entretien des dégradations superficielles ponctuelles (faïençage, fissuration, arrachements...) des chaussées au Point A Temps Automatique (PATA) ou manuel.

Le remboursement par Dinan Agglomération des prestations réalisées dans le cadre de cette convention interviendrait à échéance annuelle, sur la base d'un décompte.

• PFAC – Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif

La participation pour raccordement à l'égout (PRE) instituée en 2001 à Pleslin Trigavou, a été remplacée le 1er Juillet 2012 par la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC). Cette PFAC est due par le propriétaire de l'immeuble se raccordant au service public de l'assainissement collectif, afin de tenir compte de l'économie qu'il réalise en évitant la mise en place d'une installation d'assainissement individuelle réglementaire. Cette participation sera harmonisée sur l'ensemble du territoire de Dinan Agglomération; pour Pleslin Trigavou, elle sera sensiblement la même qu'aujourd'hui (pour information elle s'élevait à 1 020 € pour une maison de 80 m² de surface plancher).

• Points d'information générale

- Landes de Reine : Le début des travaux de modification du vélodrome pour séparer la piste de la route départementale est prévu le 13 novembre.

- Installation d'entreprises à la Grignardais : Deux nouvelles entreprises dans la zone d'activités de la Grignardais :

- la Carrosserie Quémener (La Grabotais)
- la Menuiserie Hamon (Languenan)

7- Questions diverses :

• Subvention complémentaire CCAS

Il arrive exceptionnellement (deux cas cette année), lors du décès d'un habitant de la commune, que celui-ci n'ait plus aucune famille en capacité d'organiser les obsèques. La mairie se trouve alors dans l'obligation de pourvoir au frais d'obsèques. Accord des élus pour que le CCAS prenne en charge le montant des frais d'obsèques en attente du règlement de la succession, une subvention de 5 500 € au CCAS pour lui permettre de couvrir cette dépense.

CONSEIL DU 05/12/2019

1- Eco quartier : mission étude/aménagement et hypothèse d'extension au secteur du Pigeon Blanc

Le projet d'aménagement d'un éco quartier sur le site de la Ville au Comte prévoit trois phases :

- Phase 1 : Dépollution/ Démolition de la friche des anciens chais
- Phase 2 : Etude Eco quartier
- Phase 3 : Aménagement du terrain

Pour rappel, ce projet a obtenu l'étape 2 du label Eco quartier/ éco bourg en 2018.

La phase 1 est réalisée. La phase 2 va être lancée ; il s'agit d'une étude d'aménagement, non seulement pour le projet d'éco quartier mais plus largement sur le tissu économique local afin de définir les axes de développement commercial du bourg et faciliter ainsi la prise de décision du conseil pour d'éventuelles acquisitions de terrain, réaffectations d'équipements et programmation commerciale. Cette étude se découperait en deux axes :

- Présenter un plan de développement du centre bourg pour le rendre fonctionnel, attractif et pour favoriser une dynamique économique (commerces et services) et sociale (équipements, cadre de vie, mobilité douce,...) avec définition des principales actions à mettre en œuvre. Ce dernier intégrera obligatoirement la conception d'un éco quartier à l'emplacement des anciens chais de la Ville au Comte et d'un plan d'aménagement de l'îlot partiellement bâti du Pigeon Blanc (anciennement garages des Chais).
- Produire une étude comprenant les missions « études préliminaires » et « avant-projet » sur les deux secteurs obligatoires (Chais et îlot du Pigeon Blanc) mentionnés ci-dessus.

Etant données les échéances électorales à venir, il est proposé de reporter le lancement de cette consultation au mois de mars 2020. L'équipe municipale en place sera ainsi en mesure de poursuivre la démarche en contractualisant avec un bureau d'études (ou de l'interrompre dès le début du mois d'avril !). D'ici là, une étude hydrologique permettra de connaître précisément les capacités du sol à supporter un ensemble de construction.

Pour avancer sur la question de l'acquisition des terrains de M. Fougeray et de la maison Jouve ; une étude des coûts de dépollution/démolition du site est à réaliser. Cette mission sera confiée au cabinet Ginger Burgeap, entreprise partenaire de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF) déjà intervenue sur le site de la Ville au Comte. Ce montant de 24800 € HT (réduit depuis à 19875 € HT), est lié à la réalisation des investigations en condition amiante avec un protocole d'intervention spécifique.

D'autre part, Monsieur le maire informe le conseil municipal que suite à une opportunité pour l'accompagnement d'études spécifiques, la mairie va travailler à la rédaction d'un dossier pour solliciter la prise en charge par l'Etat d'une étude sur le développement du bourg de Trigavou.

2- Réaménagement de la voie douce entre Pleslin et Trigavou : attribution des marchés de travaux

Ce marché (voirie et espaces verts), estimé par le maître d'œuvre

à 171 032 € HT, a été attribué à l'entreprise Colas pour la voirie pour un montant de 166 608 € HT ; et à Nature et Paysage pour les espaces verts (4 116 € HT).

3- Chemin des Longues Raies

Trois entreprises ont été consultées. Le maire est mandaté pour attribuer le marché à l'entreprise la mieux-disante.

4- Requalification/extension de l'ancien presbytère en médiathèque

Dans le cadre du projet de requalification/extension de l'ancien presbytère en médiathèque, la commune de Pleslin Trigavou a conclu avec le cabinet d'architecte BPMA un marché de maîtrise d'œuvre en date du 27 mai 2019. Le marché initial est de 126 440 € HT. En raison du nouveau montant des travaux, un avenant de + 11 069 € HT est à prendre en compte.

5- Rénovation du groupe scolaire Georges-Hervé : avenants

• Avenant n°1 Groupement SARC (entreprise AMCI)

Dans le cadre des travaux de rénovation du groupe scolaire Georges-Hervé, la commune de Pleslin Trigavou a conclu avec le groupement SARC un marché de travaux en date du 7 mai 2019. Le marché initial est de 759 333 € HT.

L'avenant n°1 d'un montant en plus-value 1 400 € HT est motivé par le remplacement du BA13 en doublage Optima dans le lot n°09 – Isolation-cloisons sèches détenu par l'entreprise AMCI. Nouveau montant du marché 760 733 € HT.

• Avenant n°2 Groupement SARC (entreprise JOSSELIN)

L'avenant n°2 d'un montant en plus-value 5 299 € HT est motivé par la pose de claustras en chêne, de contremarches sur l'estrade, de patères et le remplacement d'une porte dans le lot n°06 – menuiseries extérieures détenu par l'entreprise JOSSELIN du Chêne Vert.

Nouveau montant du marché 766 032 € HT.

6- Numérotation des habitations des villages

Le conseil poursuit le programme de numérotage de maisons des villages suivants :

La Bitais, la Chantelouas, la Pilotais, la Ville es Prévost, la Ville Gautier, la Ville Ochedais, le Bois Méen, la Mare Denier, Pallu et la Lyonnais.

7- Renouvellement du mobilier du gîte de la gare ;

Considérant la vétusté de certains équipements du gîte de la gare ainsi que le besoin de prendre en compte des critères d'ergonomie. Les lits superposés seront remplacés, ainsi que la literie correspondante, tout comme les chaises de la salle à manger.

Après avoir consultés trois fournisseurs, le mieux disant, pour cette première « tranche ergonomique » est à 10 000 € HT.

Une deuxième tranche « économie d'énergie » sera envisagée en 2020. Il s'agira de remplacer les radiateurs et les huisseries.

8- Acquisition et pose d'un panneau numérique d'informations à Trigavou

L'entreprise SIGNAUD GIROD propose la fourniture et l'installation d'un panneau et d'un logiciel pour le prix de 9 240 € HT. Ce panneau sera installé au premier semestre 2020, au niveau du rond-point de la Rougerais sur l'axe Dinan-Ploubalay.

9- Dinan Agglomération

• Mise en place d'un outil de gestion des Zones d'Aménagement Différé

Dinan Agglomération créé en 2017 a élaboré et adopté sa stratégie de développement économique en 2018. L'une des actions de cette stratégie est de permettre un aménagement équilibré des zones d'activités pour assurer l'accueil des entreprises. La ZA de la Grignardais est une zone structurante de Dinan Agglomération. Elle profite d'une excellente accessibilité et visibilité à la porte Est du territoire intercommunal, lui conférant un rôle stratégique. La création d'une Zone d'Aménagement Différé en extension de la ZA de Grignardais est nécessaire pour permettre la constitution de réserves foncières.

Dinan Agglomération sera titulaire du droit de préemption dans le périmètre de la Zone d'Aménagement Différé.

• Validation du rapport de la CLECT

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées réunie le 24 juin 2019 a adopté le rapport sur les transferts de charges associés à la poursuite de l'accord fiscal de fusion.

Le montant final de l'allocation de compensation pour l'année 2019 s'élève à 374 995 € pour la commune de Pleslin Trigavou.

• Présentation du rapport d'activités et de développement durable

Le délégué communautaire présente le rapport établi par les services de Dinan Agglomération au titre de l'année 2018.

Ce rapport retrace la deuxième année d'existence de Dinan Agglomération et s'articule autour des grands thèmes des solidarités territoriales, de la préservation de nos ressources, de la proximité à la population et de l'innovation.

M. Presse met en avant l'ensemble des dimensions de l'immense chantier entrepris par l'agglomération depuis à peine 3 ans d'existence et insiste sur la volonté de faire de Dinan Agglomération un territoire de solidarité entre les communes grâce à des objectifs d'équilibre et non d'homogénéité.

➔ Photo Insolite

Des mariés et des poules !

En 1905, dans le bourg de Trigavou : les invités au mariage posent et les poules s'invitent... !

Si vous aussi avez des photos insolites de la commune, n'hésitez pas à les faire parvenir sous format .jpg à l'adresse suivante : sylvie.mairiepleslin@gmail.com



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

• Pour savoir si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales, rendez-vous sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « Élections » sur le service en ligne « Interroger sa situation électorale ». Si ce n'est pas le cas vous devez vous inscrire.

• Pour les électeurs atteignant l'âge de 18 ans avant le 14 mars 2020 pour le premier tour, et entre le 15 mars et 21 mars 2020 pour le second tour, l'inscription est faite automatiquement sur la liste électorale s'ils ont accompli les formalités de recensement à 16 ans dans notre commune. Dans le cas contraire, il est impératif de demander son inscription en mairie.

• L'inscription se fait sur place en mairie ou en ligne sur service-public.fr. Les pièces à présenter sont un justificatif de domicile depuis 6 mois au moins et une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport).

• Les électeurs déjà inscrits sur la commune de Pleslin Trigavou mais qui auraient changé d'adresse à l'intérieur de la commune, doivent obligatoirement signaler leur changement auprès de la mairie.

• Les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union Européenne peuvent voter et sont éligibles aux élections municipales, à condition d'être inscrits en mairie sur les listes électorales complémentaires pour ces élections.

• Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez donner une procuration à tout autre électeur inscrit sur la même liste électorale. Pour se faire, présentez-vous auprès d'un tribunal d'instance, d'une brigade de gendarmerie ou d'un commissariat de police, muni de votre pièce d'identité.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour VOTER les **15 ET 22 MARS**
vous avez jusqu'au **7 FÉVRIER 2020**
pour VOUS INSCRIRE SUR LES
LISTES ÉLECTORALES :

Sur Internet
www.demarches.interieur.gouv.fr,
rubrique « Élections »

En mairie
en personne ou en mandatant un tiers

Par courrier
en écrivant à votre mairie

Informations
www.demarches.interieur.gouv.fr,
www.service-public.fr
ou contactez votre mairie

LES PLUS DE 75 ANS À L'HONNEUR

150 convives ont répondu favorablement à l'invitation faite par la municipalité de Pleslin-Trigavou aux 219 habitants de plus de 75 ans, pour assister au repas des aînés offert par le centre communal d'action sociale (CCAS).

Les doyens du jour ont été mis à l'honneur : Jeannie Davy (86 ans) et Maxime Kechiche (92 ans) pour Pleslin, Léontine Morlec (95 ans) et Georges Fath (87 ans) pour Trigavou, Simone Ménard (97 ans) et Louis Breton (100 ans) étant quant à eux, les doyens de la résidence de l'Orme. Notre doyen M. Louis Breton est hélas décédé peu de temps après cette photo. Des colis de Noël ont été apportés à domicile par les élus, pour les aînés n'ayant pu se rendre à ce traditionnel repas.



De gauche à droite Louis Breton, Simone Ménard, Georges Fath, Léontine Morlec, Maxime Mekchiche, Jeannie Davy. Au second rang, Chantal Bouloux directrice de l'Ehpad, Marie-Françoise Hamon, Jean-Paul Leroy et Marie-France Materne du club Loisirs-Amitié.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Comme chaque année, Joël et Gaëlle Perrin et leur voisin Samuel recréent la féerie de Noël route de Plouër, par la décoration et l'illumination de leur parc, et ce pour la satisfaction des petits et des grands enfants !



LE TÉLÉTHON

Pour sa 27e édition, le Téléthon sur notre commune a encore connu un démarrage difficile, lié au faible effectif de bénévoles. Puis, au fil des jours, nous avons une nouvelle fois réussi à intégrer plusieurs personnes dans le groupe, permettant de présenter dans la salle omnisports un spectacle de qualité aux nombreux spectateurs. Malgré tout, quelques activités n'étaient pas au rendez-vous annuel du Téléthon comme la traditionnelle galette saucisse. Au final, « Tous Ensemble » nous avons récolté 3 502 €. Nous remercions les bénévoles et les associations qui se sont investis pour la bonne cause.



DEUX BOÎTES POUR LES LETTRES DU PÈRE-NOËL

A l'initiative d'Adeline Galland, maman de trois enfants, et la complicité technique de Johanna Marchand, les jeunes femmes ont construit deux grandes boîtes aux lettres pour transmettre les courriers des enfants au Père-Noël. La première boîte se situait près de la salle des fêtes, et l'autre sous le porche de la mairie. Adeline relevait deux fois par semaine le courrier des enfants, et souligne : « Pendant la période de Noël nous avons reçu une centaine de lettres, qui ont reçu une réponse, bien sûr s'il y avait une adresse. Par porteur spécial pour les enfants de la commune, ou par la poste pour les autres ». Merci à Adeline et Johanna pour cette excellente initiative.



BIENTÔT...

CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Samedi 29 février à 11 h en mairie.

Les jeunes de 18 ans appelés à voter pour la 1^{ère} fois en cette année 2020 sont invités à une cérémonie en mairie, où leur seront remises leurs cartes d'électeurs, ainsi que le « livret du citoyen », récapitulant les principaux droits et devoirs civiques.

TOURNOI DE FUTSAL

Du vendredi 14 au dimanche 16 février, à la salle omnisports, le club de football Beaussais Rance Frémur, organise son traditionnel tournoi de futsal. Le vendredi soir sera réservé aux adultes et le samedi et le dimanche ce sont les jeunes qui prendront le relais avec de nombreuses équipes de la région. **Contact** : David Gesto 06 76 15 71 57

TOURNOI DE BADMINTON

Le dimanche 29 mars, à la salle omnisports : le Badminton Club organise son tournoi annuel : le matin les enfants et l'après-midi les adultes (double mixte et double hommes). Bertrand Henry, le président souligne : « il est toujours possible de s'inscrire aux entraînements du club dans la salle omnisports qui se déroulent trois fois par semaines. En particulier, pour les créneaux réservés aux adultes le lundi et le jeudi. »

Inscriptions et renseignements :
Bertrand Henry 06 67 57 39 63



CALENDRIER DES ANIFESTATIONS

FÉVRIER

- **Dimanche 9** : Salle J. Lesaichot – Cyclo Club d'Armor – Trophée Barraqui.
- **Vendredi 14 au dimanche 16** : Salle Omnisports – Football Beaussais RF – Tournois en salle.
- **Samedi 29** : à 11 h en mairie, cérémonie citoyenne pour les jeunes électeurs

MARS

- **Samedi 14** : Salle des Fêtes – Rosbif As. – Saint-Patrick.
- **Jeudi 19** : Rassemblement aux monuments aux morts : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.
- **Dimanche 15** : Mairies – Elections Municipales.
- **Samedi 28** : Salle des Fêtes – FNACA – Couscous.
- **Dimanche 29** : Salle Omnisports – Badminton Club – Tournoi.

AVRIL

- **Dimanche 5** : Salle J. Lesaichot – Sociétés de chasse – 10 h : Assemblée Générale
- **Jeudi 30** : Salle des Fêtes – Loisirs Amitié – Buffet Campagnard.

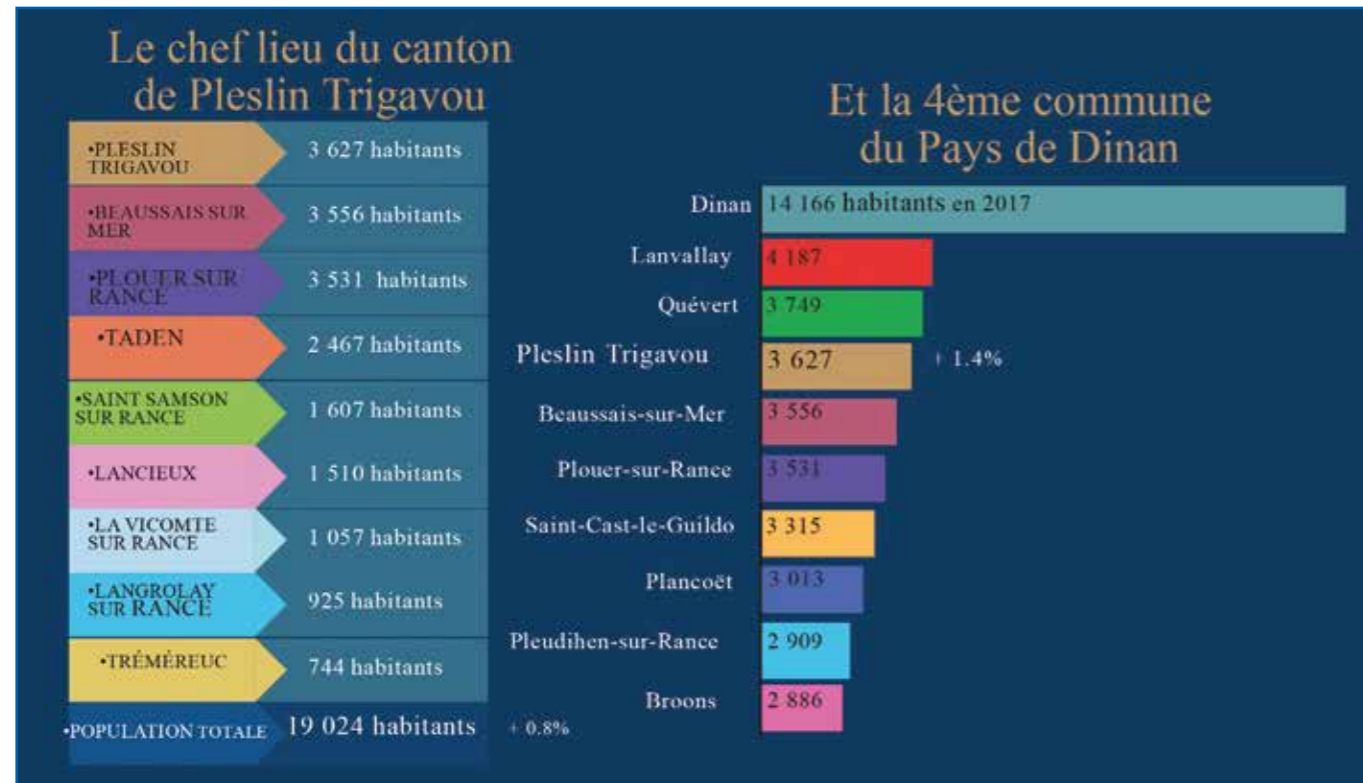
MAI

- **Vendredi 1** : Stade P. Vétier – APE Georges Hervé – Vide Greniers
- **Dimanche 3** : Salle des Fêtes – Sociétés de chasse – Repas.
- **Vendredi 8** : Rassemblement aux monuments aux morts : commémoration armistice 1945.
- **Vendredi 8** : Salle des Fêtes et Place Malava – APE Charles Josselin – Braderie Puériculture et vide greniers.
- **Samedi 9** : Stade A. Cohuet – Football Beaussais RF – Tournoi.

JUIN

- **Samedi 13** : Salle des Fêtes – Danse et Gymnastique – Gala de fin d'année.
- **Samedi 20** : Stade P. Vétier – APE G. Hervé – Fête de l'Ecole. Si mauvais temps : repli dans la salle omnisports.
- **Dimanche 21** : Ecole Saint-Joseph – APEL – Kermesse.
- **Jeudi 25** : Salle des Fêtes – Loisirs Amitié – Grillade.
- **Vendredi 26** : Ecole Charles Josselin – APE Charles Josselin – Kermesse. Si mauvais temps repli dans la salle des fêtes.
- **Samedi 27** : Stade P. Vétier – Pétaqueurs de l'Orme – Challenge R. Loquen.

LA COMMUNE EN CHIFFRES



EVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 1968



EVOLUTION DES LOGEMENTS DEPUIS 1968



SOLDE NATUREL POSITIF

10 mariages
17 pacs
54 naissances
53 décès dont 13 à l'Ehpad

400 ÉLÈVES SCOLARISÉS 3 ÉCOLES ET 16 CLASSES



ETAT CIVIL

NAISSANCES

• Zalya Besse	4 rue de l'Ecole	25/09/2019
• Tilio Riveros Lopez	6 rue de l'Argoat	15/10/2019
• Noah Bernard	40 La Bigotière	28/10/2019
• Pol Delamontagne	5 Bis Trébéfou	31/10/2019
• Ysalina Brochu Allain	5 rue du Poher	08/11/2019
• Pablo Monnier	19 Bis Le Bas Cana	13/11/2019
• Jules Nahelou	La Rouxière	23/11/2019
• Maiwenn Chauvel	3 rue de Brocéliande	25/11/2019
• Emy Visdeloup	16 rue du Chatelet	26/11/2019
• Kaïna El Handouz	45 Bis La Grabotais	29/11/2019
• Honoré Rehel	21 rue des Mares	05/12/2019
• Margaux Nicolas	8 place Louise Michel	07/12/2019
• Luka Dautreppe	10 Bis chemin de Riquamus	19/12/2019
• Angèle Pigeard	Le Bois Ruffier	19/12/2019
• Cezambre Camar Grandais	1 La Bigotière	19/12/2019
• Robin Leroyer	10 Bis rue du Gal de Gaulle	29/12/2019
• Nawa Jouis	3 La Ville des Champs	30/12/2019
• Raphaël Léhon de Poulpiquet du Halgouet	La Motte Olivet	01/01/2020
• Aydan Lesaignoux Villemain	8 le Gray	07/01/2020

Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits pleslinois trigavouais.

MARIAGES

• Mikaël Castex et Emeline Depont	30 Houillard	28/09/2019
• Bruno Le Guerhier et Catherine Colloc	16 La Rouxière	21/12/2019

PACS

• Gwilherm Briquet et Fanny Hamard	4 rue Julien Lesaichot	30/10/2019
• Stéphane Maizonnette et Céline Bude	23 La Ville Tassetz	08/11/2019
• Thomas Baron et Virginie Deloche	12 Domaine du Prunchay	22/11/2019
• Sébastien Peuvrel et Géraldine Legrand	Bel Air	04/12/2019
• Raphaël Thouvenot et Charlotte Lecorvaisier	La Ville Lambert	27/12/2019
• Fabrice Renault et Laurette Lefèvre	16 rue du Goëlo	27/12/2019

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur.

DÉCÈS

• Jeanine Levêque née Lécuyer, le 17/08/1926	décédée le 20/06/2019 à Drancy.
• Micheline Hamoniaux née Michel, le 02/11/1936	décédée le 20/11/2019 à Dinan
• Francis Bouvier né le 18/09/1932	décédé le 01/10/2019 à l'Ehpad de l'Orme
• Augusta Dubois née Poidevin, le 10/12/1921	décédée le 08/10/2019 à St-Malo
• Emilienne Fassier née Lebon, le 12/06/1927	décédée le 18/10/2019 à Poissy
• François Hommey né le 10/10/1948	décédé le 20/10/2019 à Pleslin Trigavou
• Simone Bannoit née Havy le 03/05/1930	décédée le 25/10/2019 à Dinan
• Marie-Ange Bourmault né le 08/01/1922	décédé le 01/11/2019 à l'Ehpad de l'Orme
• Elie Chevalier né le 19/03/1944	décédé le 05/11/2019 à Saint-Malo
• Francine Sampeur née Félin, le 20/06/1931	décédée le 12/11/2019 à Saint Cannat
• André Reux né le 29/09/1934	décédé le 12/11/2019 à Dinan
• Denise Lognoné née Beaulieu le 23/11/1940	décédée le 25/11/2019 à Dinan
• Maryse Frebourg née Lalu le 30/10/1950	décédée le 01/12/2019 à Pleslin Trigavou
• Annick Ledù née Hénon le 17/10/1928	décédée le 07/12/2019 à l'Ehpad de l'Orme
• Louis Breton né le 09/06/1919	décédé le 10/12/2019 à l'Ehpad de l'Orme
• Serge Bouquin né le 27/10/1925	décédé le 08/12/2019 à Dinan
• Georgette Hesry née Ollivier, le 17/08/1928	décédée le 13/12/2019 à Sassenage
• Jules Le Toux né le 04/09/1947	décédé le 19/12/2019 à l'Ehpad de l'Orme
• Jacqueline Gouillet née Lhermitte, le 06/03/1935	décédée le 25/12/2019 à l'Ehpad de l'Orme
• Régina Dall'Agnol née Chollet le 13/03/1932	décédée le 21/12/2019 à Mougins
• Patrick Chauvel né le 05/11/1953	décédé le 05/01/2020 à Dinan
• Patrice Libérati né le 01/04/1953	décédé le 05/01/2020 à Dinan
• Edda Ergen née Bertani le 13/07/1930	décédée le 07/01/2020 à Dinan
• Simone Rolland née Aubert le 10/06/1937	décédée le 17/01/2020 à l'Ehpad de l'Orme

Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.



AMÉNAGEMENT RUE LÉON-PÉPIN

Lors du projet de réhabilitation de la rue Léon-Pépin, du centre bourg jusqu'à l'immeuble des Vignes, le calendrier des travaux projetait la fin du chantier à la fin du mois de février 2020.

Au vu des tracasseries provoquées par la fermeture de la RD 366, particulièrement pour les commerces, l'ensemble des protagonistes a décidé et réussi à finir l'aménagement de la voie deux mois plus tôt ! Mieux encore : dès la mi-novembre la route départementale était partiellement ré-ouverte à la circulation !

Un grand merci aux personnels des entreprises qui ont œuvré à réhabiliter les réseaux d'eau potable, d'eaux usées, d'eau pluviale, à effacer les réseaux électriques et de

télécommunications, à couler le béton des bordures et des trottoirs puis à le poncer, à mettre en place le tapis d'enrobé et le mobilier urbain, etc. Le service technique communal a eu la mission de la plantation des végétaux.

Ce n'était pas une mince gageure de faire cohabiter tous les usagers de la route départementale en ce lieu, le pari semble pourtant tenu, les piétons et les personnes à mobilité réduite possèdent désormais des trottoirs dignes de ce nom. Nous rappelons aux automobilistes que la vitesse du centre bourg jusqu'à l'immeuble des Vignes est limitée à 30 km/h, mais également qu'au franchissement des écluses, celle de la boulangerie et celle du salon Élégance, des panneaux indiquent la priorité à respecter, mais en ces passages étroits le civisme doit compléter le code de la route.

AVANT



APRÈS



TRAVAUX HIVERNAUX

• **Curage** : Il fallait de l'eau... Nous avons été exaucés ! Les pluies automnales incessantes ont engendré quelques débordements, mais rien de spectaculaire. Le Frémur n'est pas passé au-dessus de ses ponts, le ruisseau Sainte-Brigide a fait des siennes une nuit sur la route à la Croix-Picard, mais en cet endroit les travaux de pose d'une canalisation de gros diamètre a permis un bien meilleur écoulement. A l'inverse il a fallu intervenir dans les villages car les douves débordaient...

Une mobilisation sans faille du service technique communal, l'emploi en sous-traitance d'un camion hydrocureur, et une bonne collaboration avec le monde agricole a permis de sauvegarder l'état de nos voies et en corollaire la sécurité routière.

• **Elagage – Abattage** : Chaque hiver, les agents-bûcherons procèdent à l'entretien des arbres communaux. Cette année un effort particulier va être fait au Bois-Rolland. En effet, les chênes pédonculés qui composent le bosquet ont bien sûr déjà été émondés par le passé, jusqu'à une dizaine de mètres, par le service technique, mais cette fois-ci il faut s'attaquer carrément à la cime des arbres. Une entreprise au moyen d'une nacelle pouvant monter à plus de vingt mètres, a été retenue par la mairie pour venir élaguer ces chênes avant la reprise de la sève. Les branches dont le gabarit le permet seront broyées et serviront de paillage sur les espaces verts, afin d'empêcher la pousse des herbes indésirables.

• **Ramassage des feuilles mortes** : Il est révolu le temps où les feuilles mortes se ramassaient à la pelle... Maintenant c'est au

moyen d'une aspiratrice faite maison, ou plutôt à l'atelier communal, que les feuilles montent dans la remorque de 7 m³. Pas moins d'une quinzaine de remorques ont été soufflées puis aspirées dans les rues de nos agglomérations. L'automne pluvieux et le vent fripon n'ont pas facilité la collecte de ces végétaux fanés. Malgré ces conditions climatiques difficiles, les cantonniers ont pu répondre favorablement aux nombreuses sollicitations des voisins de ces arbres, auprès desquels selon le poète on vivrait heureux.



VOIE DOUCE CHEMIN DES LONGUES-RAIES

Courant décembre, l'entreprise Vézie d'Yffiniac (22) a entrepris la pose en tranchée du câble d'éclairage public pour le compte du Syndicat Départemental d'Énergie. Les quatre candélabres nécessaires pour le balisage lumineux seront implantés, après le busage d'eau pluviale et l'empierrement des accotements. C'est l'entreprise Fabien Marchand de la ZI de la Grignardais qui a été retenue après appel d'offres, pour les travaux de voirie.

Si les conditions climatiques le permettent, le béton bitumeux devant chaque entrée de maison, sera mis en œuvre dès l'empierrement achevé. A l'inverse il faudra attendre le printemps, c'est-à-dire la fin des intempéries (pluie et froid) pour voir le goudronnage effectué sur la voie douce.

Qu'il nous soit permis, au travers de ces quelques lignes, de remercier les riverains qui ont accepté de couper leurs végétaux devenus au fil du temps envahissants. Ce dégagement facilite le travail des ouvriers, et autorise l'élargissement du cheminement doux.

Désormais, les scolaires seront plus en sécurité pour se rendre

à l'école ou à l'arrêt de cars, mais également cette liaison permettra aux piétons de faire une balade sans se soucier des voitures, des Longues-Raies aux Mares en passant par le lotissement de la Boutronnais.





VOIE DOUCE ENTRE NOS DEUX BOURGS

Le maître d'œuvre ADAO Urbanisme à Rennes a étudié et s'apprête à suivre les travaux de réfection de cette liaison douce entre nos deux agglomérations. Lors de l'appel d'offres c'est la société Colas de Miniac-Morvan (35) qui a été retenue pour réaliser le terrassement, l'élargissement de la voie, puis la mise en place du tapis d'enrobé. L'entreprise Nature et Paysage de Bédée (35) aura en charge l'aménagement des espaces verts. Afin de conserver au Bois des Ecoailles un aspect champêtre un sablage du cheminement a été préféré à un goudronnage. En parallèle au terrain des archers, les haies bocagères seront



conservées mais sévèrement rabattues par l'entreprise JY Chemin de Trébéfour. Quant au merlon de terre dans la côte de la Quinois, ce talus si souvent malmené par les engins lourds, sera réhabilité et doté de potelets bois pour délimiter la piste. Entre la Quinois et la rue du Frémur, au vu de la sinuosité de la route départementale 28, et des entrées de propriétés une bordure béton sera coulée en protection des véhicules. Les entrées de la voie douce, rue du Frémur et rue Julien Lesaichot vont être soignées pour inviter les piétons, mais également les cyclistes à emprunter ce trait d'union. Une demande sera faite auprès du département 22 pour limiter la vitesse de la Quinois au Clos-Luce. Les travaux sont prévus de commencer à la mi-janvier pour se terminer deux mois plus tard.



RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE GEORGES-HERVÉ

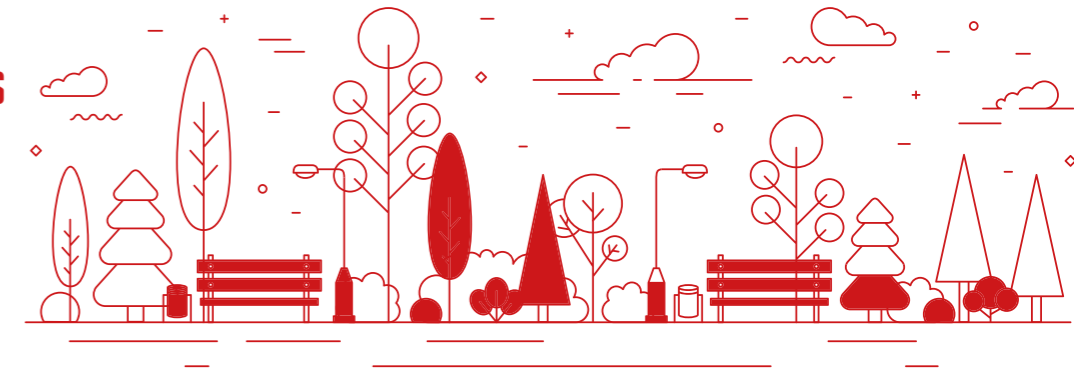
Malgré les intempéries et les aléas toujours inhérents dans une rénovation totale, la rentrée des élèves du primaire, dans les « nouvelles » classes, prévue pendant les vacances de la Toussaint n'aura été retardée que de deux semaines...

De l'avis des élèves, des enseignants, des parents et de tous les intervenants qui ont œuvré à la restructuration des locaux, cela valait la peine de patienter quelques jours pour retrouver les classes agrandies, embellies, fonctionnelles. Les élèves du primaire ayant libéré les classes préfabriquées, ce sont les deux classes de maternelle qui les ont remplacées, et aussitôt les entreprises ont débuté les travaux dans les deux classes des tous petits. Cette bonne cadence orchestrée par le cabinet Wiener fera coïncider la fin de la réfection du bâtiment avec celle du premier trimestre 2020. Durant les vacances de Pâques, l'aménagement des cours sera à programmer. En effet, la cour Nord, après une année de chantier, n'en portera plus que le nom ! Quant à la cour Sud, elle sera partiellement agrandie grâce à l'achat d'une parcelle de terrain de 145 m². En concertation avec la mairie et les enseignants, le cabinet Wiener étudie actuellement un projet de circulation aux abords et dans l'enceinte du groupe scolaire Georges-Hervé.



51 PERMIS DE CONSTRUIRE DONT 31 POUR DES MAISONS INDIVIDUELLES

128 DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX



DÉCLARATION PRÉALABLE

N° PERMIS	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
02219019C0092	31 Bas Cana	Remplacement des menuiseries et du portail à l'identique et pose d'un châssis de toit
02219019C0093	2 rue de Cornouaille	Clôture et portillon, création d'un parking
02219019C0096	51 La Boutronnais	Clôture
02219019C0097	40 G La Grabotais	Clôture et portail
02219019C0098	13 rue du Frémur	Abri de jardin
02219019C0100	2 La Herviais	Remplacement et création d'ouvertures, création escalier et remaniement couverture
02219019C0101	18 Le Bois Rolland	Remplacement d'ouvertures et pose clôture
02219019C0102	2 rue de l'Argoat	Abri de jardin
02219019C0103	32 Houillard	Abri de jardin
02219019C0104	16 chemin de la Ménardière	Mur de clôture
02219019C0105	1 rue de Gervily	Installation d'un tuyau de cheminée
02219019C0106	14 rue du Chêne vert	Détachement d'un lot en vue de construire
02219019C0107	22 la Boutronnais	Remplacement des menuiseries
02219019C0108	20 rue François Mitterrand	Clôture
02219019C0109	7 Le Gallery	Construction d'une piscine
02219019C0110	14 ter rue Alexis Renouvel	Remplacement portail et châssis de toit
02219019C0111	40 E La Grabotais	Pose deux portails et mur de clôture
02219019C0112	La Grabotais	Division de trois lots en vue de construire
02219019C0113	10 rue Julien Lesaichot	Changement portes d'entrée et garage
02219019C0116	3 bis chemin des écoliers	Clôture et portail
02219019C0117	10 chemin des longues raies	Fenêtres de toit
02219019C0126	3 rue du Penthievre	Châssis de toit

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° PERMIS	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
02219019C0026	Le Bois Ruffier	Salle de réception
02219019C0027	58 Cana	Préau
02219019C0032	La Mennais	Construction d'une maison individuelle
02219019C0033	11 La Guyonnais	Construction d'une maison individuelle
02219019C0034	43 Cana	Construction d'une maison individuelle
02219019C0035	41 route de Langrolay	Construction d'une maison individuelle avec clôture
02219019C0036	23 Le Bas Gray	Extension d'une maison individuelle et démolition d'un auvent et d'un local technique
02219019C0037	18 Le Bas Gray	Rénovation de bâtiments existants avec modification de toiture et façades
02219019C0038	36 bis Cana	Construction d'une maison individuelle
02219019C0039	41 C route de Langrolay	Construction d'une maison individuelle
02219019C0040	2 rue du Poher	Construction d'une maison individuelle
02219019C0041	ZA Beauséjour	Extension, pose d'un portail, modification du bardage
02219019C0043	20 rue François Mitterrand	Construction d'une maison individuelle
02219019C0045	1 route de Dinard	Construction d'une maison individuelle



SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Mis en place en 2006, le service de repas à domicile proposé par la commune de Pleslin Trigavou s'adresse à des personnes âgées et/ou handicapées ayant des difficultés durables ou passagères à faire la cuisine ou même à faire les courses. Il contribue à faciliter le maintien à domicile. Les repas, équilibrés et complets, sont fabriqués à la cuisine centrale de L'EHPAD. Ils peuvent être adaptés en cas de régime alimentaire particulier (sans sel, régime diabétique...). C'est l'Association Développement Sanitaire de la Côte d'Émeraude qui assure la livraison des repas à domicile en liaison chaude avec le véhicule électrique communal, entre 11 h 30 et 13 h, 7 jours sur 7.

Pour tous renseignements (inscription, prix...), s'adresser en mairie. Tél. : **02 96 27 80 03**

PLAQUES DÉNOMMANT LES ESPACES PUBLICS

La mise en place des plaques dénommant des espaces publics au nom des anciens élus vient d'être effectuée : Ernest Baujard pour la salle des fêtes ; Jean Ohier pour l'espace situé près de la future médiathèque et Jean Le Sommier pour l'espace à proximité du multisports.



SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Émeraude - Antenne Beausais Rance Frémur

Le service d'aide à domicile vous accompagne pour l'entretien de votre logement et pour les actes de la vie quotidienne. L'équipe administrative vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

A Pleslin-Trigavou : Service de courses accompagnées. Besoins d'un accompagnement pour faire vos courses ? Chaque vendredi matin, l'ADS propose un transport collectif à destination du bourg de Pleslin. Profitez du marché et des produits proposés par l'enseigne Proxi ! De plus, un mardi après-midi par mois, l'association propose un accompagnement à Super U de Plouër-sur-Rance.

Pour tous renseignements (inscription, prix...), s'adresser en mairie. Tél. : **02 96 27 80 03**



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Notre commune possède à l'heure actuelle 651 lampes d'éclairage public, le nombre augmentant régulièrement lors des rétrocessions des lotissements privés dans le giron communal.

Le parc de Pleslin Trigavou est composé de lampes au sodium de couleur jaune, toutes celles type ballon fluorescent ont été remplacées dans le programme pluriannuel de 2014 à 2018. Les avantages à ce changement ont été, à luminosité identique, une moindre consommation d'énergie, une pollution lumineuse atténuée et une sécurisation des réseaux. Ce plan quinquennal aura coûté 50 000 € HT à la commune. La maintenance des réseaux et équipements d'éclairage public est assurée par l'entreprise CITEOS Taden. La terminologie du syndicat d'Énergie 22, le délégataire des communes, est désormais moins « éclairage public que le balisage ou cheminement lumineux ».



Lotissement de la Guyonnais

En effet, au vu des économies d'énergie à réaliser en faveur du développement durable et bien évidemment de nos finances locales, mais également afin de lutter contre la pollution lumineuse, véritable fléau à l'encontre de la biodiversité, il est nécessaire et impératif d'espacer les nouveaux candélabres. Les équiper de leds, mais aussi et surtout de limiter l'amplitude des horaires d'allumage. A Pleslin Trigavou depuis plusieurs années la trentaine d'horloges est programmée pour s'allumer à 6 h 45. Cette heure matinale coïncide avec le passage du premier car scolaire. L'extinction du matin et l'allumage à la tombée de la nuit se fait en fonction de la luminosité.

Dans la soirée les lampes sont programmées pour s'éteindre suivant la densité de l'habitat. En règle générale, 21 h 15 dans les hameaux, et 23 h dans les bourgs. Pour des raisons de sécurité, au centre de nos deux bourgs, deux lampes restent allumées toutes les nuits.

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Voilà bien un emblème du réchauffement climatique ! Au siècle dernier, qui à Pleslin Trigavou pouvait se targuer d'avoir vu cet insecte nuisible, sur les pins de notre commune ? Et puis la température a augmenté, les larves de ces papillons se sont acclimatées à nos hivers doux et la multiplication des chenilles a eu lieu... Alors que faire ? Eradiquer l'espèce, faut

pas rêver ! Par contre, il est possible de limiter la prolifération en appliquant des méthodes simples de jardinier amateur. La fabrication et l'installation de nichoirs à mésanges est un bon moyen d'attirer nos amis aux ailes bleutées afin qu'elles aillent manger ces bestioles aux poils urticants, pour l'homme comme pour les chiens.

La mise en place de pièges le long des troncs des pins est également d'une efficacité remarquable lors de la descente des chenilles, dès les premiers jours de mars, voire de février. Ces pièges rudimentaires peuvent être bricolés ou bien achetés en jardinerie.

La commune possède quelques spécimens de pins noirs d'Autriche, l'arbre de prédilection de ces insectes, et malheureusement ces pins sont infestés de processionnaires, aussi au moyen d'un échenilloir, parfois avec une nacelle sur camion, le service technique coupe les extrémités des branches puis brûle ces cocons. Plusieurs dizaines sont ainsi détruits chaque hiver.

FRELONS ASIATIQUES

Une autre espèce à s'être acclimatée en quelques années à notre région. Il n'est pas loin le temps où le premier nid avait été découvert dans un peuplier à Plorec ! Et pas beaucoup plus loin où les premiers spécimens ont été aperçus dans un conteneur, en provenance de Chine, sur un cargo dans le port de Bordeaux... Depuis plusieurs années, la commune prend l'affaire très au sérieux. Deux adjoints sont référents auprès des donneurs d'ordre dans la lutte de ce dangereux nuisible. En 2018, 37 nids primaires et secondaires avaient été signalés sur le territoire communal. En 2019, ce nombre a été divisé pratiquement par deux ! Pas de conclusion hâtive, mais nous savons que lorsqu'un nid a été « oublié », l'année suivante un, voire plusieurs nids apparaissent dans le même secteur... L'explication est simple, les reines des nids non détruits, vont se cacher durant l'hiver dans un couvert bien à l'abri, talus moussu, tas de pierres, encoignure de porte, et dès le printemps ressortent pour recommencer leur cycle infernal du nid primaire, puis secondaire. A noter qu'un nid de frelons asiatiques n'est utilisé qu'une saison ! Le résultat obtenu cette année, nous encourage à signaler puis à détruire ces refuges aux vespa velutina. Le coût de destruction des nids de frelons asiatiques est pris en charge par la collectivité, à savoir 50% par Dinan Agglomération et 50% par la commune. En 2019, pour Pleslin Trigavou la campagne de lutte aura coûté 534 € et la même somme à Dinan Agglomération. Dix nids secondaires ont été détruits par l'entreprise de désinsectisation Breizh Services.





ÉCOLE GEORGES-HERVÉ RENTÉE JANVIER 2020

Au mois de novembre la 1re phase de rénovation de l'école s'est terminée. Les GS, CP-CE2 et CE CE2 ont pu s'installer dans les nouvelles classes. C'est avec plaisir que les enfants ont investi les nouveaux lieux.

Nouvelles classes, nouveaux ateliers, nouveau hall... La phase de rénovation de la maternelle a donc commencé. Encore un peu de patience et chacun retrouvera sa classe avant la fin de l'année scolaire.

Un grand merci à l'Association des Parents d'élèves et ses lutins ; à Bob notre Père-Noël ; qui ont permis aux enfants de vivre la magie de Noël avec une sortie au cinéma de Dinan et une visite dans les classes. Merci à la municipalité pour les chocolats. Durant ce 1er trimestre, plusieurs classes ont pu profiter de la programmation 1er émois et Jacobambins. Courant janvier l'école accueillera la compagnie de théâtre « Les 3 chardons » pour les enfants de maternelle et de CP. Parmi les projets de classes ou temps forts à venir :

- Les élèves de CM2 feront un « voyage dans le temps » en Vendée au mois de mai.
- Au mois de juin leurs camarades de CM1 effectueront un stage de voile/kayak ou centre nautique de Saint-Jacut de la Mer.
- Au retour des vacances de Noël, de nouveaux élèves ont été accueilli en TPS. Nous leur souhaitons une bonne intégration. Meilleurs vœux à tous les enfants et leurs familles ainsi qu'à tous les partenaires de l'école.



ÉCOLE CHARLES-JOSSELIN

Au groupe scolaire Charles-Josselin, la 2e période de l'année entre Toussaint et Noël a démarré avec les premiers échanges entre l'école de Trigavou et celle de Tialla au Burkina Faso. Les élèves ont pu découvrir à travers des photos, l'école et le village. Toutes les classes ont travaillé sur la production d'écrits (dictée à l'adulte en maternelle) pour envoyer aux camarades de Tialla des messages concernant le jardin d'école, et les projets qu'ils ont, pour les aider à en construire un dans leur école. La vente d'œufs a déjà commencé et les plantations pourront démarrer dès le mois de mars. Toutes les propositions pour ces dernières seront les bienvenues. Pour clore cette période, les élèves, le personnel de l'école et les parents de l'APE ont travaillé ensemble pour organiser le marché de Noël. Décorations de Noël et gourmandises confectionnées par les élèves, crêpes et boissons proposées par l'APE, ont fait la joie des visiteurs dans une ambiance conviviale. L'APE a également offert un spectacle de contes, un goûter de Noël, ainsi que des jeux pour les classes, les semaines précédentes. Lors du goûter, les élèves ont présenté une danse et des chansons au Père-Noël pour le remercier.

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Le premier trimestre s'est achevé avec de nombreux projets menés au sein des classes. Le thème choisi cette année sur « le temps et l'histoire » a permis de faire émerger quelques activités.

Les maternelles ont travaillé les contes et plus particulièrement « les 3 petits cochons ». Les élèves de GS ont réalisé des livres à conter et ont partagé leur travail dans les différentes classes. De plus, ces élèves ont pu assister à un spectacle sensoriel en anglais de la compagnie "le banc blanc" de Taden. Cette représentation poétique, dansée et chantée sur le thème de la nature a captivé les élèves.

La fin de l'année a été ponctuée de différents événements à l'école Saint-Joseph. Les élèves ont vécu une célébration de Noël à l'église de Pleslin. Ce temps de partage a été accompagné d'un goûter de Noël offert par l'APEL. Les élèves de CE2/CM1 sont allés rencontrer les résidents du foyer logement afin de leur distribuer des cartes de Noël et de chanter des chansons. Toute l'école est allée au cinéma pour voir « Cristal magique » pour les plus grands et « Pat et Mat en hiver » pour les plus petits.

Les projets et sorties pour cette fin d'année sont :

- Ateliers avec Coriosolis du CP au CM2
- Visite du château de la Hunaudaye du CP au CM2
- Découverte du Frémur avec la maison de la Rance pour les CP et CE1
- Classe poney au mois de Mai pour les élèves de maternelle
- Cycle piscine pour les CP et CE1

Toutes ces sorties sont possibles grâce à l'APEL qui a proposé des actions pour récolter des fonds : vente de plats à emporter, chocolats... et elle continuera en 2020 avec d'autres propositions.

Les portes ouvertes de l'école, qui auront lieu prochainement, seront l'occasion de réaliser quelques animations de la part des élèves et d'accueillir les nouvelles familles qui découvriront la vie de l'école.

Vous pouvez déjà penser à la rentrée de 2020 et prendre contact avec l'école pour une inscription. Pour cela, Mme Josse Typhaine, chef d'établissement de l'école, est disponible au 02 96 27 81 83 ou par mail à saintjopleslin@wanadoo.fr



INSCRIPTION POUR LA RENTÉE SCOLAIRE 2020 (RAPPEL)

• Ecoles publiques

L'inscription se fait à la mairie pour l'école Georges-Hervé et à la mairie annexe pour l'école Charles-Josselin.

Les enfants devront être âgés de 2 ans révolus au 2 septembre 2020 pour une inscription en maternelle.

• Ecole privée Saint-Joseph

L'inscription se fait auprès du chef d'établissement. Tél : 02 96 27 81 83



UNE NOUVELLE ASSOCIATION AUTOUR DE LA DANSE K-POP : MAYB.US

La liste des associations s'est enrichie, cet été, d'une nouvelle venue : place à la danse K-pop (l'abréviation de Korean pop music), une danse venue de Corée du Sud. Eléna Le Nel est la présidente de cette association dénommée « MayB. Us », regroupant de jeunes danseuses adeptes de ce style entraînant. Des chorégraphies soignées, des chansons aux refrains soit en coréen, soit en anglais. « MayB.Us est un groupe autodidacte, à l'intention des 10-18 ans. Il s'agit d'apprendre et de reproduire des chorégraphies qui existent, sans exclure des créations. Nous avons souhaité que ces cours soient gratuits, ils ont lieu les dimanches » indique Eléna, que l'on peut contacter au 06 07 32 66 36 et sur instagram : mayb.us



LE MARCHÉ DE NOËL

La présidente Dominique Dorléans, s'exprime : « Voilà déjà dix ans que notre association les Triplettes a vu le jour, remplis de belles rencontres enrichissantes. Entre les salons VDI, les braqueries et surtout les marchés de Noël, ce fût une merveilleuse aventure »



UN NOUVEAU BUREAU POUR LOISIRS-AMITIÉ

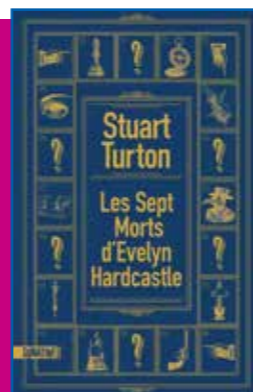
Le bureau de l'association Loisirs-Amitié a été renouvelé en décembre. Un vote à bulletins secrets a eu lieu, pour élire le bureau désormais composé de Georges Fréville à la présidence ; de Marie-France Materne vice-présidente ; Raymonde Ménard secrétaire ; Aline Lamé secrétaire adjointe ; Josiane Hay trésorière et Lydie Caron trésorière adjointe.



LE COUP DE CŒUR DE LA BIBLIOTHÈQUE !

Les Sept morts d'Evelyn Hardcastle de Stuart TURTON aux éditions Sonatine

Les 7 morts d'Evelyn Hardcastle raconte la quête d'un homme coincé, qui tente à tout prix de retrouver l'auteur d'un crime qui n'a pas encore eu lieu mais est déjà arrivé. Ce livre extrêmement prenant nous offre une belle réflexion, sur l'enquête mais également notre façon d'être et le pardon pour certains traits de caractère ou actes. Les nombreuses découvertes sont disséminées tout au long du roman, et on s'aperçoit rapidement que dans ce monde superficiel et rempli de faux-semblants, tout ce que l'on croit savoir s'avère faux. En somme, un page-turner réussi et original, dans lequel la surprise n'est sûrement pas réservée à la révélation finale !



LES CŒURS BRISÉS DE LA ROUTE

Une nouvelle association communale a été créée par Véronique Chotard, qui a perdu son fils Antoine et Emeline son amie, en septembre, dans un accident de voiture.

L'association a pour but de soutenir et d'être solidaire avec les familles touchées par la perte d'un proche dans un accident de la route.

Mme Chotard souligne : « Dans un premier temps, je souhaiterais réaliser plein de cœurs réfléchissants et les vendre à moindre coût afin de récolter des fonds qui seraient ensuite, reversés à des accidentés de la route et/ ou handicapés, peut-être par le biais d'autres associations ».

Des rencontres, des échanges, des débats seront organisés, ainsi qu'un événement annuel : « Je lance un appel à toute personne sachant bricoler, peindre ou créer. Aujourd'hui, les cœurs sont en bois mais ils pourraient être réalisés dans un autre matériau. J'y réfléchis en ce moment et suis ouverte à toutes propositions. » conclut-elle.

Par ailleurs, Mme Chotard invite toutes les personnes qui le souhaitent à s'inscrire sur le groupe Facebook « les cœurs brisés de la route »

Contact : tél. 06 89 86 30 64 ou mail : lescœursbrisés22@hotmail.com



F.N.A.C.A.



Jean Bertin. Membres ; Jean-Baptiste Lemoine, Robert Colin, Bernard Onen, Jacques Rochat, Eugène Perroquin.

La « Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie » de notre commune vient de renouveler son bureau. Président ; Mr André Noël (sur la photo), Vice-Président ; Ernest Rolland, Secrétaire ; Pierre Leclair , Trésorier ; André Thébault, Trésorier adjoint ;



UN CONCERT DE NOËL APPRÉCIÉ

L'ensemble vocal Maurice-Ravel, à l'invitation du relais paroissial, a organisé son traditionnel concert de Noël à l'église Saint-Pierre. Une prestation une nouvelle fois, fortement appréciée par le public venu en nombre pour assister à ce temps fort. Les choristes, sous la direction d'Emmanuel Rolland, accompagnés d'un trompettiste, d'une violoniste et d'un clavier ont interprété des chants de Noël, de circonstance, mais aussi une œuvre de leur dynamique chef de chœur, « l'Ave Maria de l'allégresse ». Un moment de partage entre public et choristes, qui ont pris l'habitude de se produire à Pleslin-Trigavou, et ce pour le plus grand plaisir de tous ! Pour les remercier de leur fidélité, ainsi que de leur prestation, la municipalité leur a offert un pot de l'amitié à l'issue du concert.



LE « BANC BLANC » EN REPRÉSENTATION



La compagnie du « Banc Blanc », de Taden, avait sollicité la commune pour pouvoir bénéficier de la salle des fêtes afin de créer un spectacle, « Sous le ciel ». Une création originale, dans la langue de Shakespeare, destinée aux 2 à 5 ans, interprétée par Isobel et Lucille, les deux comédiennes de cette compagnie. Les élèves des écoles ont été invités et ont donc été les 1ers bénéficiaires de ce spectacle les emmenant dans un imaginaire où l'anglais n'a nullement été un frein à l'émerveillement.



LE POINT SUR LE PROJET DES LANDES DE REINE

Cette piste date de 1949, année au cours de laquelle le comité des fêtes de Pleslin (Henri Durocher, Louis Le Jolivet) acquiert le terrain puis le rétrocède gratuitement à la commune (voir article dans la page patrimoine)

Sur ce terrain placé au centre de la communauté de Communes Rance-Frémur, les élus décident en 2015 d'étudier la faisabilité d'un complexe sportif et culturel ambitieux. Affirmant une solidarité intercommunale exemplaire, une subvention de 494 048 € est accordée par le Conseil Départemental dans le cadre du Contrat de Territoire.

Suite à l'intégration à Dinan Agglomération le 1er janvier 2017, le projet est réduit à un programme « minimum ». La subvention départementale est ramenée à 250 000 €. Le reste de la somme (244 048 €) est réparti entre les communes de l'ancienne Communauté Rance Frémur.

La restructuration de cet équipement par Dinan Agglomération est programmée en deux tranches.

La première tranche (105 600 €) consiste à sécuriser l'anneau existant en le rendant indépendant de la route départementale N° 28. Pour cela, une route parallèle à l'ancienne piste et à la RD 28 de 500 m a été créée et est en cours de finition. La nouvelle piste de 927 m de longueur sera entièrement fermée, donc sécurisée pour recevoir les différents utilisateurs et en particulier les écoles de cyclisme et les clubs du territoire.

La seconde tranche (172 600 €) verra l'aménagement de vestiaires, des sanitaires et d'un parking.



Elagage par Etar environnement des abords de la ligne de départ



Travaux de terrassement effectués par l'entreprise de travaux publics Even



Réunion de chantier en présence des élus communautaires dont Arnaud Lécuyer, président de Dinan Agglomération

HISTOIRE DES PISTES HIPPIQUE ET CYCLISTE DES LANDES DE REINE

Certains disent des années 50 « C'était le bon temps ! », mais qui serait prêt aujourd'hui à vivre, sans eau courante, sans téléphone, sans télévision... et sans internet ?

A cette époque, les distractions sont encore assez rares, et la fête au village est un événement majeur attendu par la population. Sur la place sont installées des baraques foraines et selon la taille de la commune un ou plusieurs manèges pour les enfants.

Dans chaque village, c'est le comité des fêtes qui organise les animations ayant une position incontournable dans la vie du village. D'ailleurs, dans beaucoup de communes la majorité des conseillers municipaux en font partie.

À **TRIGAVOU**, le comité des fêtes est élu par le conseil municipal. Dans les années 1950, c'est Augustin Josselin qui est élu président, plus tard il sera remplacé par Auguste Bouvier.

Le comité des fêtes est très actif : le conseil municipal lui délègue la gestion de la salle des fêtes et il organise chaque année une course de vélos sur piste (avec virages relevés) qui existait au Bois Seigneur et des courses de chevaux sur un hippodrome qui en faisait

le tour. Ces deux anneaux devaient être très anciens, car nos aînés se souvenaient que les spectateurs venaient en grand nombre de tout le canton. Ils avaient entendu dire que le champion Lucien Mazan dit Petit-Breton était venu courir sur cette piste, or celui-ci est mort fin 1917 au cours de la Grande Guerre ! Aujourd'hui, il ne reste plus rien de la piste et de l'hippodrome, détruits vers 1960 !

À **PLESLIN**, le comité des fêtes est également une association très active. En 1953, Les présidents Henri Durocher et Louis Lejolivet entreprennent la construction d'un hippodrome aux Landes de Reine. Ils demandent également à la municipalité la réalisation d'une piste autour de l'hippodrome pour les courses cyclistes. Le projet est ambitieux !

Le 4 avril 1954, sous la présidence du maire Pierre Vétier, le conseil municipal délibère : « Etant donné, notamment, l'interdiction d'organiser des compétitions cyclistes, l'été sur les principales routes de la commune, il y a un besoin de procéder aux travaux d'une piste pour les courses cyclistes aux Landes de Reine.

Il demande le concours du service des Ponts et Chaussées, pour dresser le projet. Les travaux seront réalisés en régie par les soins de ce service, qui sera exonéré des responsabilités pécuniaire et décennale prévues au code civil.

M. le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire pour faire face à la dépense pour l'aménagement d'une piste cycliste, de recourir à l'emprunt, qui étant donné les dispositions du décret du 12 novembre 1938, paraît devoir être réalisé auprès de particuliers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de contracter, pour une durée de 10 ans, auprès de particuliers, par traités de gré à gré, aux taux de 5% un emprunt de 1 000 000 francs. Le paiement des intérêts (payables annuellement) et le remboursement des obligations amorties seront garantis par le produit de l'exploitation (produit prélevé sur les recettes des diverses manifestations sportives organisées par le comité des fêtes). »

Vers 1956, après beaucoup d'efforts de la part de tous, les Pleslinois et les habitants des communes voisines peuvent assister aux Landes de Reine aux premières courses hippiques et cyclistes.



Les deux photos datent de 1953, elles représentent les bénévoles du comité des fêtes de Pleslin, dont les noms et les visages ont déjà presque tous disparus de la mémoire collective : Louis Lejolivet, Henri Durocher, Louis Rouxel, Auguste Tréhel, Fernand Rouxel, François Claudien, Jacky Lejolivet, Albéric Rouault, Francis Jouet, Léon Saudrais, Pierre Leroux, Jean Poncel, Marie-Ange Saudrais, Ernest Ménard, Alcide Binard, Jean Héllard, Victor Morel, Louis Rouxel (fils), Jules Paty.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIES

Horaires d'ouverture

→ PLESLIN TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.03 / Fax : 02.96.27.12.78

Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi

e-mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

→ MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h. Fermé le jeudi.

→ DINAN AGGLOMÉRATION

Tél. : 02 96 87 14 14

Maison intercommunale de la Grabotais

Multi accueil / tél. : 02.96.82.36.82

Centre Nautique / tél : 02.96.86.9530

Relais Parents Assistants Maternels

tél : 02.96.82.36.83 et 06.77.91.36.88

Ecole de Musique / tél : 02.96.27.81.87

Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

PERMANENCES

→ à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU,

• LEROY Jean-Paul, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous

• LEMOINE Loïc, premier adjoint en charge des travaux et de l'environnement : lundi de 15h à 17h

• CHEVALIER Serge, adjoint en charge de l'action sociale, de la vie associative et des sports : vendredi de 17h à 19h

• PRESSE Yvon, adjoint en charge de l'éducation et du développement durable : mercredi de 10h à 12h

• VADIS Sylvie, adjointe en charge de la communication, de la culture, de la jeunesse : mercredi de 10h à 12h

→ à la Mairie Annexe de TRIGAVOU

• HAMON Marie-Françoise, adjointe déléguée à l'état civil de Trigavou et en charge de la restauration collective : les jours ouvrables de 11h à 12h, sauf le jeudi

→ Permanence d'Hervé BERVILLE, Député

• Sur rendez-vous le vendredi de 13h à 20h et le lundi de 9h à 18h au 64 bis, rue de Brest à Dinan.

Prise de rendez-vous par courriel : herve.berville@assemblee-nationale.fr

www.pleslin-trigavou.fr

EHPAD

• Résidence de l'Orme : 02 96 27 19 49

AUTRES PERMANENCES

• Centre Médico-Social rue de la Mairie de Beausais sur Mer, 02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Appeler le 02 96 80 00 80 pour obtenir un RDV à la Maison Intercommunale

• Pôle Emploi de Dinan, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel www.pole-emploi.fr

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

• Architecte conseil, Dinan Aglo, le 2^e et 4^e jeudi du mois. Prise de rendez-vous : 02 96 87 14 14 ou 02 96 39 50 99.

• Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie :

Info énergie : 5 rue Gambetta 22100 Dinan

infoenergie@pays-de-dinan.org

Tél. (de 13h30 à 17h30) : 02 96 87 42 44

• Assistante Sociale MSA, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tél : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

• Assurance Maladie, www.amelie.fr Tél : 3646

• Tribunal d'Instance de Dinan : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2^e et 4^e mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél : 02 99 40 97 04

• Conciliateur de Justice, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

• Mission locale : Mairie de Beausais sur Mer les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h30 sur rendez vous à prendre au 02 96 85 32 67

SECOURS ET SANTÉ

• Médecins

Antoine Veron, Nicolas Baudriller, Martin Gilardi, Claire Chapron-Gédouin, Arthur Villemin : 02 96 27 12 27

• Pharmaciens

Isabelle Tréboit, Gilles Delahaye : 02 96 27 80 25

• Dentistes

Alain Berrest, Cécile Louis, Anaïs Montembault : 02 96 27 17 28

• Masseurs Kinésithérapeutes

Joly Vincent, Elisa Servet, Delphine Berthe, Lucile Berthelot : 02 96 27 89 80

• Ostéopathe

Antoine Robert : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42

• Infirmier(e)s soins à domicile

Corinne Van der Poorte, Magali Lemaire, Stéphane Royer, Christine Guillard, 02 96 27 17 04

Marie-Paule Garel,

Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52

• Sophrologue

Philippe Corvellec 20 rue Léon Pépin : 06 87 52 96 05

• Podologue

Thiphaine Besnard : 02 96 27 15 75

• Psychologue clinicienne

Stéphanie Lemercier : 07 83 88 20 89

• Hypnothérapeute

Karine Fritsch : 07 67 97 65 88

contact@karine-hypnose.fr

• Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Émeraude, - Antenne Beausais-rance-Frémur

1, bis Rue Léon Pépin

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

02.96.27.86.77 ou par courriel : accueil.brf@adsce.fr

• Ambulance-Pompes Funèbres

Direct Ambulances : 02 96 27 15 87.

• Pompiers : 18

• Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22

• Gendarmerie : Brigade de Beausais sur Mer : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

• SAMU : 15

• N° d'urgence : 112

SERVICES

Dinan Agglomération : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 87 14 14.

Déchèterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - mercredi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h.

Jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 22 06 45 00.

Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

Ecole publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

Ecole privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

MARCHÉS

A PLESLIN (Bourg) :

• Le mercredi, 18 h – 21 h : pizzas

• Le vendredi, 8 h – 13 h : fruits et légumes, poissons

• Le samedi, 8 h – 13 h : Sushi

• Le dimanche, 18 h - 21 h : pizzas

A PLESLIN (près de la boulangerie)

• Le dimanche, 8 h – 13 h : huîtres de Cancale

A TRIGAVOU (près de la salle des fêtes)

• Le mardi, 17 h - 21 h : pizzas

LA POSTE

Lundi - Mardi - Vendredi 9h-12h / 14h-16h30
Mercredi-Jeudi-Samedi 9h-12h

BIBLIOTHÈQUES

PLESLIN (02 96 27 57 34)

Lundi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

15h00 à 17h00

Samedi 10h30 à 12h00

TRIGAVOU (02 96 27 18 00)

Mardi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

Samedi 10h30 à 12h00

Horaires vacances : Pleslin ouverture le mercredi et samedi 10h30 à 12h. Trigavou ouverture le mardi et samedi 10h30 à 12h.